

COMMUNE DE DOUDEAUVILLE

Séance du Conseil Municipal du 10 avril 2015 à 20H00

PROCÈS VERBAL

Le Conseil Municipal a été convoqué par courrier en date du 30 mars 2015,
L'ordre du jour joint à la convocation est le suivant :

- 1) Compte administratif et compte de gestion 2014 ;
- 2) Affectation des résultats 2014 ;
- 3) Vote des taux 2015 ;
- 4) Budget primitif 2015 ;
- 5) Centre de Loisirs 2015 ;
- 6) Vente de fleurs 2015;
- 7) Ducasse : organisation et tarif ;
- 8) Création d'une régie de recette ;
- 9) Etude de faisabilité salle multi-activités ;
- 10) Complément signalétique dans les hameaux ;
- 11) Défense incendie information.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 heures 00, procède à l'appel des membres présents et donne lecture de l'ordre du jour. Tous les membres sont présents, à l'exception de M. Rémi LACHERÉ, excusé.

Est élu secrétaire de séance Mlle Élodie LELEU.

1) COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2014

a- Compte de Gestion 2014 :

Après examen, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion 2014 du Receveur Municipal.

b – Compte Administratif 2014 :

Sous la présidence de M. René JOLY, 1er Adjoint, il est donné lecture du Compte Administratif 2014, dressé par le Maire. Après vérification des comptes budgétaires, le Conseil Municipal l'approuve à l'unanimité, ainsi qu'il suit :

| | Fonctionnement | Investissement | Totaux |
|-----------------|-----------------------|-----------------------|---------------|
| Dépenses | 242 342, 03 € | 211 435, 45 € | 453 777, 48 € |
| Recettes | 397 027, 56 € | 180 865, 82 € | 577 893, 38 € |

Soit :

- Excédent de fonctionnement : 154 685, 53€
- Déficit d'investissement : 30 569, 63 €
- Restes à réaliser 2014 : - 18 463, 82 € (dépenses – recettes)

2) AFFECTATION DE RÉSULTATS 2014

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2014, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice, constatant que le compte de gestion fait apparaître un excédent de 154 685, 53 €, décide d'affecter au budget primitif 2015 les résultats d'exploitation comme suit :

- **105 652, 52 €** au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté),
- **49 033, 45 €** au compte 1068 (recette d'investissement).

3) TAUX COMMUNAUX 2015

L'assemblée, après avoir délibéré sur le taux d'imposition applicable à chacune des taxes directes locales, décide de ne pas faire de modification pour l'année 2015, et retient donc les taux suivants :

TAXE D'HABITATION : 15,04 %
 TAXE SUR FONCIER BATI : 19,21 %
 TAXE SUR FONCIER NON BATI : 42,52 %
 Le produit attendu s'élèvera à 139 260 €

4) BUDGET PRIMITIF 2015

Le Conseil Municipal arrête à l'unanimité les recettes et dépenses pour le B.P. 2015

FONCTIONNEMENT

Dépenses

| | |
|--------------------------------------------------|----------------------|
| Chapitre 011- Charges de gestion générale | 166 111, 73 € |
| Chapitre 012 - Charges de personnel | 106 396, 88 € |
| Chapitre 014 - Atténuation de produits | 17 053, 00 € |
| Chapitre 022 - Dépenses imprévues | 15 015, 36 € |
| Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante | 38 620, 00 € |
| Chapitre 66 - Charges financières | 6 265, 01 € |
| Chapitre 67 - Charges exceptionnelles | 750, 00 € |
| Chapitre 023 - Virement à l'Investissement | <u>70 204, 54 €</u> |
| | 420 416, 52 € |

Recettes

| | |
|--------------------------------------------------------|----------------------|
| Chapitre 002 - Excédent de fonctionnement reporté | 105 652, 52 € |
| Chapitre 013 - Atténuation de charges | 2 500, 00 € |
| Chapitre 70 - Produits des services divers | 33 480, 00 € |
| Chapitre 73 - Impôts et taxes | 170 805, 00 € |
| Chapitre 74 - Dotations, participations et subventions | 97 779, 00 € |
| Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante | <u>10 200, 00 €</u> |
| | 420 416, 52 € |

INVESTISSEMENT

Dépenses

| | |
|----------------------------------------|----------------------|
| Chapitre 041 – opération patrimoniale | 56 400, 00 € |
| Chapitre 001 –Déficit 2014 reporté | 30 569, 00 € |
| Chapitre 16 – Remboursement d'emprunts | 45 618, 15 € |
| Chapitre 21 – Opérations d'équipement | <u>267 433, 82 €</u> |
| | 400 020, 97 € |

Recettes

| | |
|-----------------------------------------------|----------------------|
| Chapitre 041 – opération patrimoniale | 56 400, 00 € |
| Chapitre 10 – FTVA/excédent 2014 capitalisé | 80 267, 43 € |
| Chapitre 16 – Emprunt | 35 000, 00 € |
| Chapitre 13 – Subvention d'investissement | 139 149, 00 € |
| Chapitre 024 – Produit cession immobilisation | 19 000, 00 € |
| Chapitre 021 - Virement du fonctionnement | <u>70 204, 54 €</u> |
| | 400 020, 97 € |

5) CENTRE DE LOISIRS 2015

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité du fonctionnement d'un Accueil de Loisirs sans hébergement du lundi 06 juillet au vendredi 07 août 2015 ; chaque semaine du lundi au vendredi de 9 H à 12H et de 14H à 17H.

Le prix de l'animation entre 12H et 14H est de 3, 30 € repas inclus.

La participation des parents est fixée comme suit, par enfant et par semaine :

| Nombre d'enfants | Doudeauville / Courset | | Extérieur | |
|---------------------|------------------------------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------------------------------|------------------------------------|
| | Non bénéficiaires Aide Temps Libre et non allocataires CAF | Bénéficiaires Aide Temps Libre CAF | Non bénéficiaires Aide Temps Libre et non allocataires CAF | Bénéficiaires Aide Temps Libre CAF |
| Pour 1 enfant | 33 € | 16 € | 39 € | 22 € |
| Pour 2 enfants | 30 € | 13 € | 36 € | 19 € |
| Pour 3 enfants et + | 27 € | 10 € | 33 € | 16 € |

A noter que le CCAS participera à l'inscription des enfants de Doudeauville à hauteur de 3,70 € par enfant et par semaine ; cette participation sera déduite du tarif ci-dessus pour les parents concernés.

La direction du Centre est confiée de nouveau à M. Alexis DUCROCQ, âgé de 37 ans. Il est titulaire d'un diplôme équivalent au BAFD étant professeur et directeur de RPI.

Le personnel d'encadrement est composé d'animateurs titulaires du BAFA, de stagiaires BAFA et d'animateurs non diplômés, répartis selon les normes d'encadrement de la D.D.C.S.

Le budget animations du Centre est fixé à 4 000 € comme l'année précédente.

Rémunération du personnel :

La rémunération brute de ce personnel, hors charges patronales, sera définie comme suit :

- le Directeur : 73,50 € brut par jour effectué, plus 2 journées de préparation (12H), ainsi que le paiement de deux pleins de carburant pour ses frais de déplacement ;
- Animateurs BAFA : SMIC brut horaire x 6 + 10%, par jour effectué, plus 1 journée de préparation (6H);
- Animateur Stagiaire BAFA : SMIC brut horaire x 6 par jour effectué, plus 1 journée de préparation (6H);
- Une personne pour la confection des repas, ainsi que le nettoyage des salles et sanitaires, pour le nombre d'heures nécessaire, en qualité d'auxiliaire au 1^{er} échelon de l'Echelle 3, indice brut 358, indice majoré 333.

Mme Béatrice GOLIOT assurera ce poste.

- Le personnel non diplômé percevra une indemnité de 70 € par semaine.

6) VENTE DE FLEURS 2015 :

Organisée par la commission Jeunesse / Centre de Loisirs, la vente de fleurs aura lieu le dimanche 17 mai prochain sur le parking de l'école, de 8h30 à 17h00.

Les tarifs sont fixés comme suit :

- Barquettes de 10 pots fleurs diverses variétés : 4 €
- Pots fleurs 10cm : 1,50 €
- Dahlia nain et Tabac le pot : 0,80 €
- Bidens le pot : 1,80 €
- Suspension géranium et surfinia 25cm: 10 €
- Suspension variée 25 cm : 12 €
- Tomates x 6 ; Choux x 15 ; Salades x 15 ; Poireaux x 100 : 3 €
- Céleris x 10 : 3,50 €
- Courgettes, Poivrons, Aubergines, Potiron, Concombre, Melon : 1,50 €
- Persil, Plantes aromatiques ; 1,50 €

M. Stéphane COANON s'occupera de l'approvisionnement auprès de Romain LELEU.

Un bon de commande sera distribué avec les flyers aux enfants du RPI afin de faciliter la commande.

Seront présents pour la vente : Mme Évelyne DUROT, Mme Mélanie KROONBERG, Mme Anne-Sophie ROHART, M. René JOLY et M. Guillaume TREUNET.

Montage du chapiteau (qui servira aussi pour la brocante du 14 mai) le mercredi 13 à 18h00 : M. Éric DELPLANQUE, M. Christophe COUSIN, M. Jean-René PREVOST, M. Guillaume TREUNET, M. Arnaud ANSEL, M. René JOLY, M. Jérémy VASSEUR, aidé par M. Hubert DUROT.

Démontage le 17 mai au soir : M. Guillaume TREUNET, M. Jean-René PREVOST, M. René JOLY, M. Arnaud ANSEL, aidé par M. Hubert DUROT et M. Michel DUSSAUSOY.

7) DUCASSE

Organisée par la commission fêtes, elle se déroulera les 30 et 31 mai sur le parking de la mairie.

Fête foraine du samedi au lundi, avec manège ; tir carabine, boites, ballons ; pêche aux canards Le forain demande une participation de 150 € pour s'installer, il arrivera le jeudi pour tout préparer.

Un ticket de manège gratuit sera offert aux enfants du village, pour un coût de 1,50 € / ticket.

Le samedi soir dès 19H30 :

Animation avec orchestre ou sono (à préciser) ;

Feu d'artifice : M. Guillaume TREUNET se charge de son organisation. La somme de 1 000 € est allouée à cet effet.

Restauration rapide (sandwichs) et buvette.

Le dimanche 31 dès 11H00:

Exposition de tracteurs et de vieilles machines agricoles qui se déroulera sur le terrain attenant à la salle.

Friterie et buvette.

Les tarifs sont fixés comme suit (sous réserve de la création d'une régie pour les manifestations communales) :

Buvette :

- Ricard, Whisky, Amer bière : 2€
- Bière, Kir Pétillant ou vin blanc, Rosé Pamplemousse, Oasis, Coca, Muscat : 1,50 €
- Verre de Cidre, Rosé, Vin : 1 €
- Bouteille de vin (blanc ou rouge) ou Rosé : 6€
- Bouteille de cidre : 3,50 €

Restauration :

- Sandwich : pâté / jambon : 3€
- Frites- saucisses : 4 €
- Américain : 5 €
- Quartier de tarte : 1€
- Tarte entière : 8 €

La Commission Fêtes se réunira ultérieurement pour les détails de l'organisation.

8) CRÉATION D'UNE RÉGIE POUR LES MANIFESTATIONS COMMUNALES

M. le Maire propose la création d'une régie pour toutes les manifestations communales.

Cette régie permettrait la vente de produits (buvette, restauration, tickets etc....) lors des différentes manifestations que la commune souhaite organiser.

Après délibération, le Conseil autorise le Maire à créer une régie de recette pour toutes les manifestations communales à venir afin de permettre la vente de produits lors de ces manifestations.

Le conseil décide d'attribuer une indemnité de responsabilité au régisseur de recette, selon le barème fixé par l'arrêté du 28 mai 1993, modifié par l'arrêté du 3 septembre 2001.

Sous réserve de l'accord de Monsieur le Comptable assignataire, M. Jean-René PREVOST est nommé régisseur titulaire et Mme Évelyne DUROT est nommée régisseuse suppléante.

9) ÉTUDE DE FAISABILITÉ D'UNE SALLE MULTI-ACTIVITÉS

La création d'une salle multi-activités a déjà été évoquée lors de précédentes réunions de conseil. Cette salle permettrait de pallier le manque de place dans l'école (pour la garderie périscolaire, la garderie récréative, une salle de repos, le centre de loisirs). Elle pourrait aussi accueillir les associations et libérer ainsi la salle des fêtes (projet de quillier).

Vu l'ampleur du projet, M. le Maire propose de faire appel à un architecte pour une étude de faisabilité.

Un devis a été demandé auprès du cabinet A2CA de Tourcoing dans le Nord, et s'élève à 6 720 € TTC pour :

- Relevé de l'existant,
- Diagnostic,
- Faisabilité technique et urbaine,
- Estimation budgétaire.

Après délibération, le Conseil décide à l'unanimité d'accepter le devis du cabinet A2CA et d'inclure la somme de 6 720 € au budget 2015 à cet effet.

10) COMPLÉMENT SIGNALÉTIQUE HAMEAUX

Après renseignements auprès du Conseil Général, 11 panneaux sont à installer à l'entrée des hameaux de Beaucorroy, Campagne, Bois Julien et La Vedette afin d'y limiter la vitesse à 50 Km/h. L'entreprise Signaux Girod nous a fourni un devis pour la somme de 3 430 € TTC.

Le Conseil Général ne prend pas en charge les frais mais accorde une subvention à hauteur de 40% avec les amendes de Police.

Après la pose des panneaux, un arrêté de limitation de vitesse à 50 km/h sera pris pour chacun des hameaux concernés

Les conseillers acceptent à l'unanimité l'achat de panneaux signalétiques pour un total de 3 430 €, et inscrivent cette somme dans le budget primitif 2015.

11) DÉFENSE INCENDIE INFORMATIONS

Le partenariat avec la commune de Samer pour la citerne de La Darée s'avère impossible faute de pouvoir créer un accès correct pour la citerne commune. La création d'une mare ou l'utilisation d'une poche enterrée sont 2 options envisageables

En plus de celle de La Darée, il restera encore 3 réserves d'eau à installer : La Merdenchon, La Hunière, et route du Bois de Course (M. BONNE). Ces travaux seront effectués dans les années à venir.

Pour les travaux de cette année : suite à une réunion avec le Conseil Général et les pompiers, des ajustements ont été demandés aux entreprises sur les devis déposés.

Monsieur le Maire clôt la séance à 23h20.

Le compte rendu a été affiché à la mairie le 17 avril 2015.

Rappel des délibérations examinées :

- N° **Objet de la délibération****
- 1) Compte administratif et compte de gestion 2014
 - 2) Affectation des résultats 2014
 - 3) Vote des taux 2015
 - 4) Budget primitif 2015
 - 5) Centre de Loisirs 2015
 - 6) Vente de fleurs 2015
 - 7) Ducasse : organisation et tarif
 - 8) Création d'une régie de recette
 - 9) Etude de faisabilité salle multi-activités
 - 10) Complément signalétique dans les hameaux.

Signatures des membres présents :

| | | | |
|------------------------|--|------------------------|--|
| M. Christophe COUSIN | | M. René JOLY | |
| M. Jean-Louis DELATTRE | | M. David OBERT | |
| M. Arnaud ANSEL | | M. Guillaume TREUNET | |
| M. Jean-René PRÉVOST | | Mme Anne-Sophie ROHART | |
| M. Jérémy VASSEUR | | M. Stéphane COANON | |
| Mlle Élodie LELEU | | | |
| Mme Mélanie KROONBERG | | Mme Evelyne DUROT | |
| M. Éric DELPLANQUE | | | |